



Point de situation sur l'épidémie d'infections au Nouveau Coronavirus « COVID-19 »

A la date du 05 Mars 2020, 11H30

- L'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes surveille de près l'épidémie de maladie respiratoire causée par un nouveau coronavirus (CoV), qui a été détectée pour la première fois dans la ville de Wuhan depuis le 31 Décembre 2019, dans la province du Hubei, en Chine, et qui continue de se propager dans de nombreuses régions et pays.

Le 02/03/2020, le Ministre de la Santé de la Tunisie a annoncé le 1^{er} cas importé confirmé d'infection à SARS-Cov-2 en Tunisie.

- L'OMS a déclaré le 30/01/2020 l'épidémie actuelle du « 2019-nCov » comme une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) et ne recommande pas de restriction générale des voyages et d'échanges commerciaux jusqu'à présent. **L'évaluation du risque d'extension est très élevée pour tous les pays.**
- Le COVID-19 est un CoV humain appartenant au genre betacoronavirus groupe 2b, famille coronaviridae. C'est la 3^{ème} souche de virus de la famille des coronavirus, isolée chez l'être humain dans un contexte d'épidémie après le SARS-CoV en Chine (2002) et MERS-CoV en Arabie Saoudite (2012). Comme les autres CoVs, COVID19 est une zoonose ; chez l'homme, elle peut causer une infection respiratoire allant du simple rhume à une infection aigue respiratoire sévère (SARI). Le réservoir animal est probablement une sous-espèce de chauve-souris « Rhinolophus »¹. La voie de transmission de l'animal à l'homme au début de cette épidémie n'est pas encore connue. L'hypothèse actuelle la plus probable est qu'un animal hôte intermédiaire a joué un rôle dans la transmission des chauves-souris à l'homme.
- Les estimations récentes de la période d'incubation du virus varient de 2 à 14 jours². Des informations épidémiologiques détaillées provenant d'un plus grand nombre de personnes infectées sont nécessaires pour déterminer la période d'infectiosité du COVID-19, en particulier si la transmission peut se produire à partir d'individus asymptomatiques ou pendant la période d'incubation ainsi que la période de contagiosité.

¹ Rapport OMS (11/02/2020) https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200211-sitrep-22-ncov.pdf?sfvrsn=fb6d49b1_2

² Période d'incubation : CDC <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/about/symptoms.html>



- Depuis le 31 décembre 2019 et au 05 Mars 2020, 95630 cas de COVID-19 (**selon la définition de cas appliquée dans les pays**) ont été signalés.
- **A la date du 04 Mars 2020**, sur un total de 1713 passagers de retour en Tunisie des zones à risque de transmission du SARS-CoV-2, et suivis quotidiennement, 631 ont terminé leur période de suivi de 14 jours ou sont rentrés à leurs pays de résidence et **1082 sont en cours de suivi dont 1 confirmé COVID-19.**
- **Il s'agit du premier cas enregistré en Tunisie** : C'est **un cas importé** de l'Italie, identifié dans le cadre du suivi des voyageurs en provenance des zones à risque. Il s'agit d'un sujet de sexe masculin, de nationalité tunisienne, il est rentré en Tunisie le 27 Février 2020, il était apyrétique lors du dépistage à l'entrée en Tunisie et a été mis en autoisolement à domicile. Le 29 Février, il a présenté une fièvre non chiffrée et une toux sèche suite auxquels il a appelé le SAMU 190 le 01 Mars. Un prélèvement nasopharyngé a été fait et le résultat était positif au SARS-CoV-2. Tous les contacts pendant le voyage (à bord du bateau) de même que les membres de l'équipage et le personnel du contrôle de sécurité seront mis en autoisolement et suivi pendant 14 Jours selon les procédures de « contact tracing » décrites dans le manuel de procédures. **Le cas est actuellement asymptomatique et continue à suivre l'autoisolement. La déclaration de guérison sera faite après l'obtention de deux prélèvements négatifs à 24H d'intervalle.**



➤ **La Définition de cas de COVID19 en Tunisie a été mis à jour comme indiqué dans l'encadré ci-dessous³**

Définition d'un cas suspect⁴

1. Toute personne :
 - a. Présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aiguë (toux ou difficulté respiratoire) avec une fièvre ;
 - b. Sans autre étiologie qui explique pleinement le tableau clinique ;
 - c. ET Ayant voyagé ou séjourné dans une zone d'exposition à risque⁵ dans les 14 jours précédant la date de début des signes cliniques :
OU
2. Toute personne présentant des signes cliniques d'infection respiratoire aiguë avec fièvre dans les 14 jours suivant **un contact** d'un cas confirmé de COVID-19.

Un contact est une personne qui :

- A Fourni des soins directs sans équipement de protection individuelle (EPI) approprié aux patients COVID-19
- Est restée dans le même environnement proche d'un patient COVID-19 (y compris lieu de travail, salle de classe, ménage, rassemblements).
- A voyagé à proximité (1 m) avec un patient COVID-19 dans n'importe quel moyen de transport dans un délai de 14 jours après le début des symptômes du cas confirmé.

Définition d'un Cas confirmé :

Toute personne, symptomatique ou non, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV-2.

➤ **Les zones d'exposition à risque sont définies comme les pays pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite.**

Continent:	Pays
Asie	Chine
Asie	Corée du Sud
Asie	Iran
Europe	Italie

³ <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/330858/WHO-2019-nCoV-SurveillanceGuidance-2020.3-fre.pdf>

⁴ Ces définitions sont susceptibles d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles concernant cet épisode.

⁵ La liste des zones d'exposition à risque, définies comme les pays pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite, est mis à jour quotidiennement dans le bulletin quotidien de l'ONMNE. Au cas par cas et après consultation de l'ONMNE, une exposition avérée ou potentielle à un événement de type cluster (chaîne de transmission de taille importante), documenté hors de ces zones d'exposition à risque, pourra aussi être considérée.



- Les cas ont été signalés dans 81 pays sur les continents suivants (figure 1) :
- **Asie** : **Chine (80409)**, **Hong Kong (104)**, **Macao (10)**, **République de Corée (6088)**, **Iran (2922)**, Japon (300), Singapour (112), Koweït (56), Malaisie (50), Bahreïn (49), Thaïlande (47), Taïwan (42), Irak (32), Inde (29), Émirats arabes unis (27), Vietnam (16), les territoires palestiniens occupés (15), Liban (13), Oman (12), Qatar (8), Pakistan (5), Philippines (3), Azerbaïdjan (3), Indonésie (2), Afghanistan (1), Arabie Saoudite (1), Cambodge (1), Jordanie (1), Népal, (1) Arménie (1) et Sri Lanka (1).
 - **Europe** : **Italie (3089)**, Allemagne (349), France (285), Espagne (200), Royaume-Uni (85), Suisse (58), Suède (35), Norvège (33), Autriche (29), Pays-Bas (28), Belgique (23), Islande (16), Saint-Marin (10), Croatie (9), Danemark (8), Finlande (7), Grèce (7), Biélorussie (6), République Tchèque (5), Russie (5), Portugal (4), Roumanie (4), Géorgie (3), Bosnie-Herzégovine (2), Estonie (2), Hongrie (2), Irlande (2), Andorre (1), Lettonie (1), Lituanie (1), Luxembourg (1), Macédoine du Nord (1), Monaco (1), Pologne (1), Slovénie (1) et Ukraine (1).
 - **Amérique** : États-Unis (129), Canada (33), l'Équateur (10), Mexique (5), Brésil (2), Argentine (1), Chili (1) et la République Dominicaine (1).
 - **Océanie** : Australie (52) et Nouvelle Zélande (2).
 - **Afrique** : Algérie (5), Égypte (2), Sénégal (2), Nigéria (1), Maroc (1) et Tunisie (1).
 - **Autre** : (706).
- Parmi les **3290** décès signalés, 3015 sont survenus en Chine avec 2902 de la province Hubei, 22 de la province Henan, 13 de la province Heilongjiang, 8 du Beijing, 7 du Guangdong, 6 d'Anhui, 6 de la province Chongqing, 6 de la province Hainan, 6 de la province Hebei, 6 du Shandong, 4 du Hunan, 3 du Shanghai, 3 du Sichuan, 3 de Tianjin, 3 du Xinjiang, 2 du Gansu, 2 du Guangxi, 2 du Guizhou, 2 du Hong Kong, 2 du Yunnan, 1 du Fujian, 1 du Jiangxi, 1 du Jilin, 1 du Liaoning, 1 du Mongolie-Intérieure, 1 du



Shaanxi, 1 du Zhejiang⁶. A cette date, 276 décès ont été enregistrés en dehors de la Chine : 107 en Italie, 92 en Iran, 40 en République de Corée, 11 aux Etats Unis, 6 à la croisière internationale « Diamond Princess », 6 au Japon, 4 en France, 2 en Australie, 2 en Iraq, 1 en Espagne, 1 aux Philippines, 1 en Thaïlande, 1 en Taiwan, 1 à Saint-Marin et 1 en Suisse.

- Le nombre de cas confirmés en République de Corée ne cesse d'augmenter : 760 nouveaux cas entre le 4 et le 5 Mars 2020 pour atteindre 6088 cas cumulés le 04/03/2020, ainsi que la survenue de 8 nouveaux décès. **Les mesures suivantes ont été prises par le gouvernement de la République de Corée :**

1. Disponibilité des tests de diagnostics (résultat dans les 6 heures).
2. Interdiction aux sujets à haut risque et sous surveillance de voyager.
3. Mise en quarantaine des sujets contacts d'un cas confirmé.
4. Pénalisation financière (2700 dollars) pour les sujets qui ne respectent pas les règles de quarantaine.
5. Désinfection et fermeture d'un jour des lieux publics fréquentés par les cas confirmés.

- L'Iran a enregistré 586 nouveaux cas entre le 4 Mars et le 5 Mars 2020 soit un nombre cumulé de 2922 cas. Ces cas ont été initialement enregistrés en Qom puis à d'autres villes dont la capitale Téhéran⁷. A cette date, 92 décès ont été enregistrés soit 15 nouveaux décès.

- En Italie et suite à l'augmentation rapide du nombre de cas en Italie, le gouvernement Italien a déclaré le 23/02/2020 la mise en isolement d'au moins 11 villes⁸. De même, le ministère de la santé de l'Italie a émis un décret concernant l'accès en Italie des personnes durant la période du 17 au 21 Février 2020 en provenance de la Chine ou d'autres zones à risque définies par l'OMS. Ces personnes sont tenues d'informer les autorités sanitaires italiennes et de rester à domicile avec surveillance active ou autres

⁶ <https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6> pour plus de détails sur les décès par provinces en Chine.

⁸ <https://www.lesoir.be/282194/article/2020-02-23/coronavirus-en-italie-au-moins-11-villes-lisolement-pres-de-80-cas>



mesures alternatives d'efficacité équivalente⁹. A cette date, le nombre cumulé total s'élève à **3089 cas** et **107 décès**. Ces cas ont été enregistré : Lombardie (1820), Émilie-Romagne (544), Vénétie (360), Marches (84), Piémont (82), Toscane (38), Campanie (31), Latium (30), Ligurie (26), Frioul-Vénétie Julienne (18), Sicile (18), Pouilles (9), Ombrie (9), Abruzzes (7), Province autonome de Trente (5), Molise (3), Sardaigne (2), Basilicate (1), Calabre (1) et Province autonome de Bolzano (1)¹⁰.

➤ Une réunion urgente des Ministres de la santé de l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovénie, la Suisse et la Croatie a été tenue le 24 Février 2020. Les principales recommandations sont les suivantes :

1. Maintenir les frontières avec l'Italie ouvertes.
2. Partager et standardiser les informations pour les voyageurs revenant/ se rendant aux zones à risque avec une forte transmission communautaire.
3. Partager les informations épidémiologiques et médicales ainsi que les mesures prises pour faire face à cette épidémie.
4. Normaliser les informations à fournir aux professionnels de santé et à la population générale.
5. Organiser régulièrement des conférences téléphoniques d'experts et des réunions périodiques des ministres de la santé.
6. Non annulation des événements majeurs mais évaluation des mesures appropriées à mettre en place en fonction des situations.

➤ Le CDC Afrique a mentionné de sa part l'anticipation de la survenue de la maladie en Afrique et ceci à travers la préparation et la réponse à cette épidémie en fournissant les Kits nécessaires pour le diagnostic virologique dans 16 pays de l'Afrique y compris l'Egypte. Et aussi à travers le renforcement de la détection et l'investigation des cas de COVID-19 aux points d'entrées en collaboration avec l'OMS et l'Office de l'aviation civile internationale⁶. Le 22/02/2020, une réunion urgente ministérielle s'est déroulée à Addis-Abeba au siège de l'Union Africaine et le CDC d'Afrique avec participation de

⁹ Ambassade de l'Italie en Tunisie (25/02/2020)

¹⁰ Ministère de la Santé de l'Italie (04/03/2020) à 18H:

http://www.salute.gov.it/portale/nuovocoronavirus/dettaglioContenutiNuovoCoronavirus.jsp?lingua=italiano&id=5351&ar ea=nuovoCoronavirus&menu=vuoto&fbclid=IwAR0Djy9RUW1soY68D8oiP9KpeQ4dmXVXpntJfWkXa6C_xt4RH6IPsDk0-8k



la délégation tunisienne^{11,12}. Cette réunion a souligné l'appui de l'OMS des pays qui ont vécu une propagation rapide de l'épidémie (République de Corée, Iran et Italie) ainsi que la préparation des pays africains en particulier ceux avec un système de santé faible pour lutter contre ce fléau. Plus de 30 000 équipements de protection individuels ont été fournis pour plusieurs pays africains et plus de 60 000 équipements sont à fournir pour 19 pays africains au cours des prochaines semaines dans le but de protection des professionnels de la santé. Les pays membres se sont engagés à mettre en œuvre des plans de préparation et de riposte spécifique « COVID19 » et ont approuvé les principaux piliers suivants :

1. La surveillance renforcée aux portes d'entrée aériens, terrestre et maritime ;
 2. Les capacités de laboratoire,
 3. La communication des risques et l'engagement communautaire,
 4. La logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
 5. La prévention et le contrôle des infections ;
 6. La prise en charge et la gestion des cas
 7. La réponse rapide, la formation et les exercices de simulation
- Le 26/02/2020, le Ministre des affaires étrangères de l'Arabie Saoudite a annoncé le report temporaire de « Omra » à cause de l'épidémie du coronavirus COVID-19¹³.
- Les mesures prises par le gouvernement allemand afin d'interrompre les chaînes de transmission étaient les suivantes :
1. Création d'une cellule de crise,
 2. Actualisation des plans de lutte contre l'épidémie,
 3. Amélioration des campagnes d'informations concernant le COVID-19 destinées aux citoyens,
 4. Non annulation des événements majeurs,
 5. Mise en quarantaine domestique des sujets contacts d'un cas confirmé.

¹¹ OMS (22/02/2020) : <https://www.who.int/dg/speeches/detail/emergency-ministerial-meeting-on-covid-19-organized-by-the-african-union-and-the-africa-centres-for-disease-control-and-prevention>

¹² Ministère de la Santé Publique Tunisienne : <http://www.santetunisie.rns.tn/fr/>

¹³ https://www.spa.gov.sa/2039971?fbclid=IwAR3BoSjx8z_bHryV0ImQWmxQsIKIEk7qDVxgIS5RRHdxBU8J0Ik4hRfe-M



- Le 2 Mars 2020, le Ministre de la Santé du Maroc a annoncé le 1^{er} cas confirmé et importé d'infection au SARS-Cov-2. Il s'agit d'un homme marocain en provenance d'Italie. Il a été mis en isolement dans un hôpital de Casablanca¹⁴.
- A la date du 4 Mars 2020, la France a enregistré 285 cas confirmés de contamination au coronavirus COVID-19 dans 12 régions (Dont une en Outre-Mer). Le nombre de décès était de 4 personnes. Les 3 régions les plus touchés étaient Haut-de-France (65), l'Île-de-France (55) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (49). Près de 60% (172) des confirmés étaient rattachés à un groupement de cas dont 13 cas étaient de retour d'un voyage organisé en Egypte¹⁵.

¹⁴ https://www.lepoint.fr/afrique/coronavirus-le-maroc-sur-la-breche-04-03-2020-2365737_3826.php

¹⁵ <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>



Tableau n°1 : Distribution géographique des infections au COVID-19, à la date du 05 Mars 2020¹⁶

Continent	Pays/Région	Nombre de cas confirmés	Nombre de nouveaux cas	Nombre de décès	Nombre de nouveaux décès
Asie	Chine	80523*	143	3014	31
Asie	République Corée	6088	760	40	8
Asie	Iran	2922	586	92	15
Asie	Japon	300	18	6	0
Asie	Singapour	112	2	0	0
Asie	Koweït	56	0	0	0
Asie	Malaisie	50	0	0	0
Asie	Bahreïn	49	0	0	0
Asie	Thaïlande	47	4	1	0
Asie	Taïwan	42	0	1	0
Asie	Irak	32	1	2	1
Asie	Inde	29	1	0	0
Asie	Emirats Arabes Unis	27	0	0	0
Asie	Vietnam	16	0	0	0
Asie	Les territoires palestiniens occupés	15	5	0	0
Asie	Liban	13	0	0	0
Asie	Oman	12	0	0	0
Asie	Qatar	8	0	0	0
Asie	Pakistan	5	0	0	0
Asie	Philippines	3	0	1	0
Asie	Azerbaïdjan	3	0	0	0
Asie	Indonésie	2	0	0	0
Asie	Afghanistan	1	0	0	0
Asie	Arabie Saoudite	1	0	0	0
Asie	Cambodge	1	0	0	0
Asie	Jordanie	1	0	0	0
Asie	Népal	1	0	0	0
Asie	Sri Lanka	1	0	0	0
Asie	Arménie	1	0	0	0
Autre	Croisière internationale au Japon**	706	0	6	0
Europe	Italie	3089	587	107	28
Europe	Allemagne	349	109	0	0
Europe	France***	285	73	4	0
Europe	Espagne	200	49	1	0
Europe	Royaume-Uni	85	34	0	0
Europe	Suisse	58	21	1	1
Europe	Suède	35	5	0	0

¹⁶ Source : <https://infographics.channelnewsasia.com/covid-19/map.html>

*: Les cas confirmés en Chine inclus : Hong Kong (104) et Macao (10)

** : Autres est en rapport avec les cas identifiés dans la croisière actuellement dans les eaux territoriales japonaises

*** : Santé Publique France, COVID-19 Point épidémiologique-Situation au 4 mars 2020-16H :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>



Europe	Norvège	33	8	0	0
Europe	Autriche	29	5	0	0
Europe	Pays-Bas	28	10	0	0
Europe	Belgique	23	15	0	0
Europe	Islande	16	10	0	0
Europe	Saint-Marin	10	2	1	1
Europe	Croatie	9	0	0	0
Europe	Danemark	8	0	0	0
Europe	Finlande	7	0	0	0
Europe	Grèce	7	0	0	0
Europe	Biélorussie	6	5	0	0
Europe	République Tchèque	5	0	0	0
Europe	Russie	5	0	0	0
Europe	Portugal	4	2	0	0
Europe	Romanie	4	1	0	0
Europe	Géorgie	3	0	0	0
Europe	Bosnie	2	2	0	0
Europe	Estonie	2	1	0	0
Europe	Hongrie	2	2	0	0
Europe	Irlande	2	0	0	0
Europe	Andorre	1	0	0	0
Europe	Lituanie	1	0	0	0
Europe	Lettonie	1	0	0	0
Europe	Luxembourg	1	0	0	0
Europe	Macédoine du Nord	1	0	0	0
Europe	Monaco	1	0	0	0
Europe	Pologne	1	0	0	0
Europe	Slovénie	1	1	0	0
Europe	Ukraine	1	0	0	0
Amérique	les États-Unis d'Amérique	129	24	11	2
Amérique	Canada	33	3	0	0
Amérique	Equateur	10	4	0	0
Amérique	Mexique	5	0	0	0
Amérique	Brésil	2	0	0	0
Amérique	Argentine	1	0	0	0
Amérique	Chili	1	0	0	0
Amérique	République Dominicaine	1	0	0	0
Océanie	Australie	52	9	2	1
Océanie	Nouvelle Zélande	2	0	0	0
Afrique	Algérie	5	0	0	0
Afrique	Egypte	2	0	0	0
Afrique	Sénégal	2	1	0	0
Afrique	Maroc	1	0	0	0
Afrique	Nigeria	1	0	0	0
Afrique	Tunisie	1	0	0	0
Total		95630	2503	3290	88



Figure n°1 : Distribution géographique mondiale des infections à COVID-19, à la date du 05 Mars 2020¹⁷

⁷ Source : <https://infographics.channelnewsasia.com/covid-19/map.html>

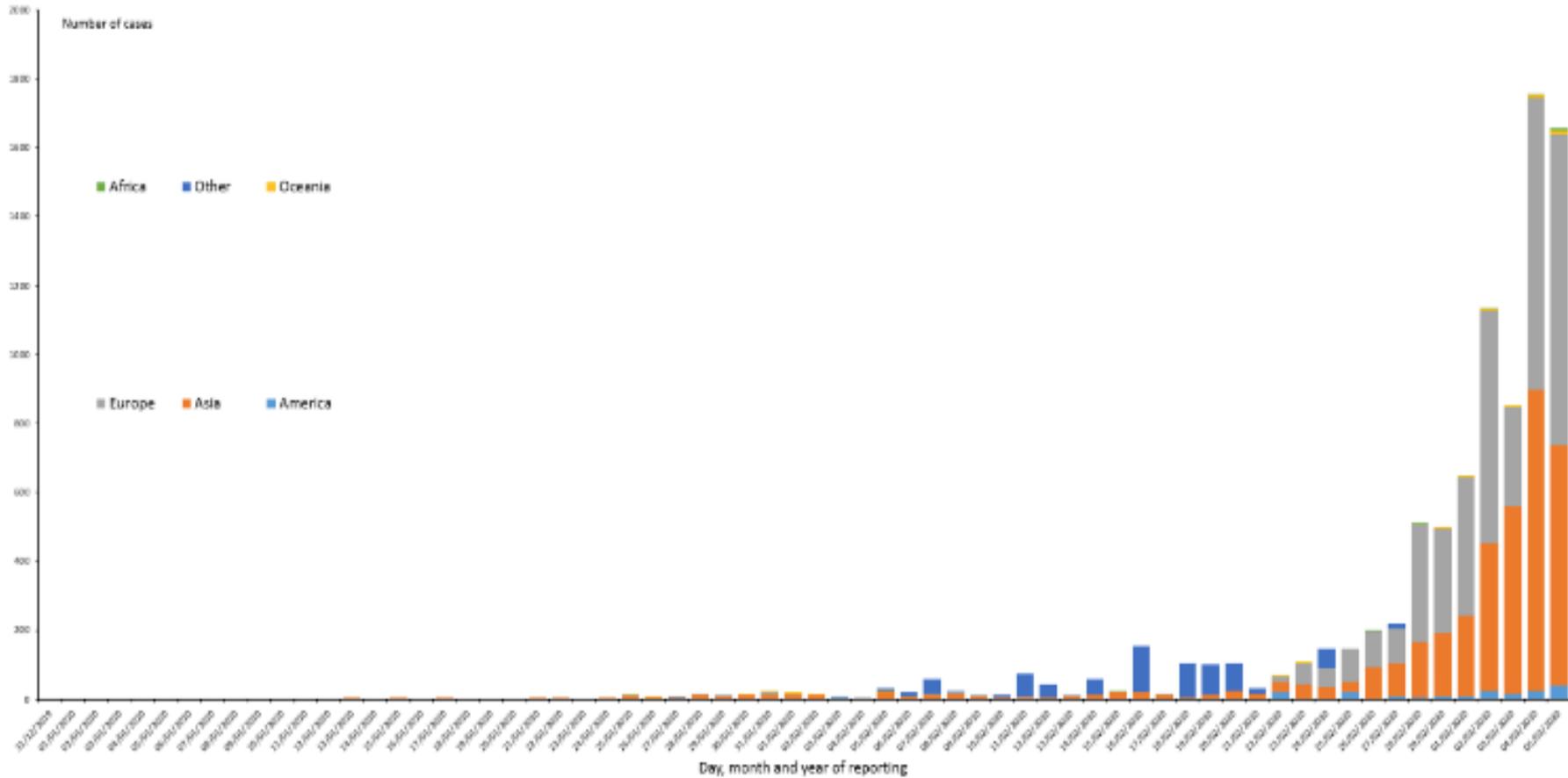


Figure n°3²⁰ : Distribution des cas d’infections à COVID-19 dans le monde en dehors de la Chine à la date du 05 Mars 2020²¹

⁰ Cet histogramme est basé sur les informations disponibles au moment de la publication et provenant de plusieurs sources selon la **définition de cas appliquée dans ces continents**. L'exhaustivité des données dépend de la disponibilité des informations provenant des zones affectées. Toutes les données doivent être interprétées avec prudence car l'épidémie évolue rapidement. De plus, en raison de l'indisponibilité des données sur la date de début, des tests probables d'échantillons rétrospectifs et de l'extension actuelle de l'introduction du test de laboratoire spécifique pour COVID-19, ce chiffre pourrait ne pas refléter l'évolution de l'épidémie en Chine.

¹ Source : ECDC (05/03/2020) <https://www.ecdc.europa.eu/en/geographical-distribution-2019-ncov-cases>



Les 10 actions prioritaires suivantes ont été mises en place par le Ministère de la Santé :

1. Instauration d'un organe de Leadership et de coordination : CNM2P2RSARS-CoV-2 ;
2. Renforcement des capacités de veille aux points d'entrée internationaux ;
3. Renforcement des Systèmes d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide : « Early Warning and Response System » (EWAR);
4. Amélioration de la gestion et de la prise en charge des cas ;
5. Amélioration des mesures de prévention et de contrôle des infections, dans tous les établissements de santé, au niveau national, régional et local ;
6. Renforcement des capacités de laboratoire par l'amélioration de l'accès aux tests de diagnostic de qualité et à la rapidité d'obtention des résultats ;
7. Renforcement des capacités de réponse rapide aux niveaux national, régional et local ;
8. Amélioration de la logistique, de l'approvisionnement et de la gestion des approvisionnements et disposer de stocks stratégiques
9. Amélioration de la communication sur les risques et l'engagement communautaire

Activation du plan de préparation et de riposte au risque d'introduction et de dissémination du SARS-CoV-2 en Tunisie :

Un plan de prévention, de préparation et de riposte au risque d'introduction du «SARS-CoV-2» en Tunisie intitulé « 2P2R_{COVID-19} » ainsi qu'un manuel de procédures ont été élaborés.

L'Objectif Général du « 2P2R COVID-2 » est de renforcer la veille, le dépistage et suivi des cas et des contacts, améliorer les mesures de prévention et de contrôle des infections et la prise en charge diagnostique et thérapeutique des cas, afin d'éviter la dissémination de cette infection à la collectivité.



Les objectifs secondaires de ce plan sont les suivants :

1. Identifier, isoler et soigner les cas suspects
2. Réduire les infections secondaires parmi les contacts étroits et les travailleurs de la santé, en prévenant les événements d'amplification de la transmission
3. Communiquer les informations critiques sur les risques et les événements à toutes les communautés et lutter contre la désinformation.

Les activités suivantes ont été mises en place depuis le 22 Janvier 2020 :

- Renforcement de la collaboration avec l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports et les compagnies aériennes pour la gestion des cas à bord des aéronefs par la notification de tout cas suspect et l'identification des voyageurs en provenance de la Chine et autres zones à risque²². Cette identification se fera par un questionnaire dédié distribué pendant le vol et collecté à la sortie des aéronefs par les équipes de contrôle sanitaire aux frontières. Ces dernières procéderont à la mise en œuvre du triage à la sortie des aéronefs.
- Collaboration intersectorielle entre les différents ministères et les autres intervenants de santé publique
- Mise en place du **dépistage de la fièvre par les caméras thermiques** à l'entrée dans tous les aéroports et aux points d'entrée maritimes, destiné aux passagers à risque c'est-à-dire ayant une notion de voyage ou de séjour dans les zones à risque et orientation des cas suspects vers l'unité d'isolement de l'aéroport pour un suivi médical adapté et réalisation des prélèvements et tests de diagnostics.

²² Les zones à risque avec une transmission communautaire avérée sont : La Chine, l'Italie, la Corée du Sud et l'Iran.



- Pour les voyageurs à risque et qui sont apyrétiques au moment du dépistage (en période d'incubation ou sous antipyrétiques ou anti-inflammatoires), ils seront suivis activement par téléphone pendant les 14 jours qui suivent la date de départ des zones à risque, sensibilisés sur les mesures de prévention et informés de la nécessité de garder leur domicile et de contacter le 190 (**SAMU**) devant toute symptomatologie évocatrice.
- Diffusion de messages de communication aux points d'entrée aériens et maritimes, à tous les voyageurs par le biais d'affiches, de dépliants et d'un bulletin électronique, visant à sensibiliser les voyageurs sur les mesures de prévention, les signes et symptômes de la maladie ainsi que les modalités de leur orientation et prise en charge en cas d'apparition de signes évocateurs dans les 14 jours suivant leur retour des zones touchées.
- Elaboration et diffusion d'une fiche de renseignements au niveau des points d'entrée aériens et maritimes pour tous les passagers entrants en Tunisie et ce afin de documenter des informations précises sur les itinéraires de voyage de chaque passager ainsi que leurs coordonnées en Tunisie.
- Identification des voyageurs de retour en Chine, le suivi quotidien de leurs états de santé ainsi que leur sensibilisation et information sur les mesures préventives et ceci pour une période de 14 jours après la date de retour.
- Mise à la disposition de la communauté d'un numéro gratuit 190 (**SAMU**) pour information et signalement des symptômes.



Evaluation du risque et mesures prises par le ministère de la santé suite à l'épidémie de COVID en Italie à la date du 24 Février 2020

1. Le risque d'importation de cas de COVID-19 en Tunisie de l'Italie est actuellement considéré comme modéré à élevé.

Cette évaluation est basée sur les facteurs suivants :

- L'événement actuel en Italie indique que la transmission locale a occasionné plusieurs clusters pour lesquelles un lien épidémiologique avec les zones où une transmission continue est présumée n'était pas apparent.
- Les preuves accumulées indiquent qu'une fois importé, le SARS-CoV-2 peut se transmettre rapidement si les mesures de prévention ne sont pas prises. Cela peut provenir de cas présentant des symptômes bénins ne nécessitant pas une demande de soins. L'augmentation du nombre de cas et du nombre de pays hors de Chine signalant ces cas augmente les voies potentielles d'importation de l'infection.
- **Les mesures de santé publique rigoureuses qui ont été mises en œuvre immédiatement par l'Italie réduiront probablement l'impact de cette épidémie ainsi que sa propagation.**

2. Le risque pour les Tunisiens voyageant / résidant en Italie dans des zones où la transmission communautaire est avérée, est actuellement élevé.

Cette évaluation est basée sur les facteurs suivants :

- L'intensité des échanges entre la Tunisie et l'Italie ;
- Le nombre total de cas signalés dans les zones de transmission communautaire est élevé ou en augmentation. Cependant, il existe des incertitudes importantes concernant la transmissibilité et la sous-détection, en particulier parmi les cas bénins ou asymptomatiques.
- L'impact dépendra également de la capacité de réponse à cette épidémie et du respect des mesures prises par l'Italie.



3. Les principales recommandations : Etant donné que l'Italie est actuellement un réservoir de virus potentiellement en expansion et que de nombreux Tunisiens vivent dans des zones à risque élevé de contamination, le Ministère de la Santé propose que :

- **Les voyageurs qui envisagent de visiter l'Italie** doivent suivre les recommandations des autorités nationales et des autorités sanitaires italiennes et sont invités à respecter les bonnes pratiques d'hygiène des mains et des voies respiratoires et à éviter tout contact avec des personnes malades.
- **Les voyageurs revenant de l'Italie**, doivent indiquer leurs antécédents de voyage, seront suivis pendant 14 jours après leurs retours en Tunisie et doivent respecter l'auto-isolément dans leurs lieux de résidence et l'utilisation de mesures de protection individuelle appropriées, conformément aux recommandations nationales.
- **Les voyageurs, revenant de l'Italie, présentant des symptômes** (Fièvre avec signes d'infection respiratoire basse) dans les 14 jours suivant leurs retours en Tunisie, doivent respecter l'auto-isolément dans leurs lieux de résidence et l'utilisation de mesures de protection individuelle appropriées et contacter par téléphone le **SAMU 190** pour leur prise en charge.
- **Un numéro vert** sera mis à la disposition de toute personne voulant se renseigner sur les mesures prises par la Tunisie.

Dernièrement des mesures ont été prises pour la lutte contre le COVID-19, parmi ces mesures on cite :

- Suspendre les voyages maritimes en provenance du Nord de l'Italie (la ligne de Gênes) et intensifier les précautions pour les voyages de Marseille.
- Transfert de tous les vols en provenance d'Italie vers le terminal numéro 2, dans le but de garantir qu'il n'y ait pas de contact entre les voyageurs en provenance de ce pays et le reste des autres pays, en gardant à l'esprit que le ministère de la Santé a fourni toutes les exigences de surveillance de la santé à cette station pour prévenir le COVID-19.
- Réaliser des rencontres sportifs internationaux en présence des publics invités, à l'exception des publics précédemment présentés en Tunisie depuis l'Égypte, en prenant les précautions sanitaires nécessaires à ces publics.



- Suspandre l'échange d'étudiants et de délégations d'étudiants à l'étranger, sauf en cas de nécessité absolue, tout en prenant les précautions sanitaires nécessaires.
 - Appel à évier autant que possible les manifestations collectives et surtout les manifestations culturelles.
 - Intensification des campagnes médiatiques et de sensibilisation pour sensibiliser à l'importance de l'adhésion à quarantaine pour les voyageurs de retour des zones à risque, dans le but d'assurer l'inclusion de tous dans le plan national de lutte contre le COVID-19.
 - Renforcement des ressources humaines.
 - Distribution des cartes sanitaires pour les voyageurs à l'intérieur des avions et des bateaux.
 - Mener des actions de formation pour les fonctionnaires et les cadres d'autres ministères (éducation, enseignement supérieur, transports ...) afin de contribuer à l'effort de sensibilisation pour lutter contre le COVID-19 en Tunisie.
-

Contacts utiles

Numéro vert : 80 10 19 19

Centre des opérations sanitaires stratégiques (ShocRoom)	Observatoire National des Maladies Nouvelles et Emergentes	SAMU	
Tél. : +216 71 567500 Fax : +216 71567588 Mail : shocroom@rns.tn	Tél. : +216 71 284 547/560/561 Fax : + 216 71 89 45 33 E-mail : onmne@rns.tn Site web : www.onmne.tn	SAMU 01(Nord Est)	190 71589271 71589626 71589596
		SAMU 03(Centre Est)	190 73369090 73369393
		SAMU 04	190 74.672372
		SAMU 06 (Centre Ouest)	190 76217608 76217915 76217920
		SAMU 05 (Sud Est)	190 75294529
		SAMU 08 (Nord-Ouest)	190 78613213